

Ministre
des Affaires étrangères



Minister
of Foreign Affairs

Ottawa, Canada K1A 0G2

Le 1er février 2024

Monsieur Kelly McCauley
Président
Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires
de la Chambre des communes
Chambre des communes
Ottawa ON K1A 0A6

Monsieur le Président,

Au nom du gouvernement du Canada, nous souhaitons remercier le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes pour son rapport : *Dépenses de voyage reliées au Bureau du secrétaire du gouverneur général depuis 2014*. Nous lui sommes reconnaissants du temps qu'il a investi et du dévouement dont il a fait preuve dans la gestion saine des fonds publics pour l'organisation des visites de hauts dignitaires, particulièrement en cette période de hausse des compressions budgétaires, et dans la préservation de la confiance du public à l'égard du gouvernement.

Nous aimerions profiter de cette occasion pour répondre aux recommandations du Comité en soulignant les nouvelles pratiques qui permettent d'améliorer la coordination, les mesures de contrôle et la reddition de comptes concernant les voyages du gouverneur général. Ces pratiques se fondent sur les mécanismes actuels qui veillent à ce que l'argent soit utilisé à bon escient et que les dépenses de fonds publics fassent l'objet d'un suivi.

Tel qu'il a été établi dans le témoignage du gouvernement, le gouverneur général a le mandat de voyager à l'étranger dans le but de promouvoir les intérêts et priorités du Canada.

Planification et coordination

En coordination avec le Bureau du gouverneur général, les ministères fédéraux concernés se servent de pratiques et de processus établis qui visent à réduire les risques et les coûts au maximum, et ce, dans tous les aspects touchant les visites de hauts dignitaires. Les partenaires supervisent et font respecter les nombreuses mesures internes de contrôle à toutes les étapes d'une visite, notamment les services d'hébergement, le transport terrestre, les espaces événementiels et l'accueil. Dans une large mesure,

.../2

ces mécanismes sont efficaces, cependant, il arrive parfois que des facteurs hors du contrôle du gouvernement, comme des délais trop courts pour l'organisation du voyage ou la nécessité de se rendre dans des lieux précis, aient une incidence sur l'efficacité par rapport aux coûts des préparatifs de voyage.

Cela dit, le gouvernement cherche continuellement à revoir et à améliorer ses pratiques en vue d'assurer un meilleur suivi, d'améliorer les mesures de contrôle et d'optimiser le rendement par rapport à différents facteurs de coût. Au cœur de ses pratiques se trouve le besoin de transparence rigoureuse et de mise en commun de l'information entre les ministères et les bureaux fédéraux ayant la responsabilité de prendre des décisions concernant les visites de hauts dignitaires.

Dans cette perspective, nous acceptons les recommandations du Comité visant à améliorer les pratiques en matière de coordination et de planification, lesquelles s'alignent sur nos propres objectifs.

Frais de traiteur

Depuis que des préoccupations ont été soulevées à cet égard, le gouvernement a mis en œuvre un certain nombre de mesures de contrôle relativement aux frais variables de traiteur :

- demander aux traiteurs de fournir les coûts de repas à l'avance, lorsque possible;
- offrir des menus standardisés et un choix de repas limité, de façon à réduire de 20 % les dépenses imprévues pour des repas;
- réduire au minimum la nourriture ou les repas et se les procurer au Canada, autant que possible;
- établir des lignes directrices concernant la fréquence des repas à bord d'un avion du gouvernement.

Ces pratiques sont déjà en place et permettent de limiter les dépassements de coûts ou d'en tenir compte de façon proactive, ce qui génère des économies.

Même si les frais de traiteur varient en fonction du lieu, nous pensons que les mesures de contrôle mentionnées précédemment, en accord avec les recommandations du Comité, constituent des mesures efficaces en vue d'éliminer les frais élevés récurrents liés aux voyages du gouverneur général. Par ailleurs, nous nous engageons à rester constamment vigilants quant aux possibilités de déterminer et de mettre en place de nouvelles façons d'économiser.

Gouvernement ouvert et transparence

Le gouvernement du Canada maintient son engagement au chapitre de la transparence et de la reddition de comptes dans la gestion des fonds publics. Les ministères fédéraux qui préparent les

voyages de hauts dignitaires veillent à ce que les fonds publics soient dépensés de manière responsable, étant donné que les coûts à l'étranger peuvent être plus élevés qu'au Canada. L'information s'y rapportant est accessible pour le grand public dans les Comptes publics du Canada, qui sont déposés au Parlement tous les ans.

Sous la direction de mon collègue, le ministre de la Défense nationale, le gouvernement continuera d'examiner des façons de mieux répondre aux engagements du gouvernement en matière d'ouverture et de transparence à l'égard des Canadiens sur les dépenses du gouvernement liées aux voyages effectués par le gouverneur général à bord d'aéronefs des Forces armées canadiennes.

Pour terminer, nous tenons à assurer au Comité et à tous les parlementaires que le gouvernement prend au sérieux ses responsabilités en ce qui a trait à la bonne gestion des fonds publics. Nous appuyons toutes mesures qui visent à mieux structurer nos pratiques et à les rendre plus rigoureuses afin de faire en sorte que l'argent soit utilisé à bon escient et que nos pratiques résistent à un examen approfondi du public.

Au nom du gouvernement du Canada, nous souhaitons remercier encore une fois les membres du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires pour leur diligence et leur dévouement dans la réalisation de leurs travaux.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.



L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée
Ministre des Affaires étrangères